

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 5 (1867)
Heft: 16

Artikel: Le Luxembourg
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-179352>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis

PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr.; six mois, 2 fr.; trois mois, 1 fr. — Pour l'étranger : le port en sus.

Le Luxembourg.

Dans ce moment, où l'Europe entière fixe son attention sur le Luxembourg, nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en leur donnant une petite description de ce pays, dont l'importance dépend uniquement du prix qu'y attachent l'Allemagne, avec le roi de Prusse en tête, et la France, guidée par Napoléon III.

L'ancien duché de Luxembourg, érigé en grand-duché depuis que cette vieille province des Pays-Bas autrichiens a été cédée au roi de Hollande, pour le dédommager de la perte du duché de Nassau, en 1815, tire son nom du château de *Lützelbourg* (*Luciburgum*), mot germanique qui signifie *petite forteresse*. Ce château, situé sur des rochers, au bord d'un ruisseau appelé *Alizonte*, se nommait autrefois *Luzelinburhut* et fait actuellement partie de la ville supérieure, dans laquelle se trouvent les bâtiments du gouvernement grand-ducal. La partie inférieure de la ville est formée par deux faubourgs, dont l'un s'appelle *Pfeffenthal* (vallée de Pfeffen) et l'autre *Der Grund* (le fond). La ville de Luxembourg, capitale du grand-duché du même nom, n'a jamais cessé d'appartenir au roi de Hollande, mais tout le pays fait partie, ou plutôt faisait partie de la Confédération germanique, et la ville était une forteresse fédérale, défendue par une garnison composée de troupes luxembourgeoises et prussiennes.

L'histoire proprement dite du comté de Luxembourg commence au moment où le comte *Siegfried*, qui avait hérité de biens considérables situés dans le comté d'Ardenne, se procura, par échange, la propriété du château de Luzelinburhut. Après la mort du dernier rejeton de sa famille, le comté passa aux mains du comte de Namur, dont la fille épousa, en secondes noces, le duc de Limbourg. Le fils ainé de celui-ci devint le fondateur de la seconde ligne des comtes de Luxembourg, qui eût au nombre de ses descendants des ducs, des rois et même des empereurs. Son petit-fils, Henri IV, fut élu empereur romain, sous le nom de Henri VII. L'histoire de son fils *Jean*, élu roi de Bohême, est très-romantique, et le chroniqueur Tschudi nous raconte sa fin malheureuse, qui fournirait le plus beau sujet de ballade à un poète doué du génie d'Uhland. Nous regrettons que le défaut de place ne nous permette pas de traduire cet épisode tragique. Les deux fils de Jean eurent tous les deux des destinées brillantes ; l'aîné fut nommé empereur romain, et le cadet obtint de son

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, place de Saint-Laurent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

frère la transformation du comté en duché de Luxembourg.

L'écusson du duché porte un lion rouge en champ azur et argent.

Il serait trop long de poursuivre encore l'histoire de ce nouveau duché ; contentons-nous de dire que les Français ont souvent cherché à s'en emparer et qu'ils se sont rendus maîtres du château, de la ville et du pays dans l'année 1685 ; mais, en 1714, ils furent obligés de les céder aux Autrichiens. Nous avons déjà dit de quelle manière le Luxembourg devint une possession hollandaise.

Quelques lecteurs trouveront peut-être aussi de l'intérêt à savoir quelle est la langue qui se parle dans ce pays, et quelle est la religion qu'il professe. Voici ce que j'ai à répondre : Les habitants sont en très-grande majorité d'origine germanique, et parlent un dialecte qui se rapproche beaucoup du bas-rhénan ; cependant la langue française paraît être en grande faveur. Le wallon, dialecte français, n'est en usage que dans les districts limitrophes de la France. La religion catholique romaine est dominante dans le pays, et c'est à cette circonstance peut-être qu'il faut attribuer le peu de sympathie que les Luxembourgeois manifestent pour les Prussiens. C'est fâcheux pour les plans annexionnistes de ces derniers ; mais c'est une vérité que les journaux prussiens s'efforceront en vain de déguiser. Si l'on voulait consulter le pays sur ses destinées, en défendant aux agents politiques et religieux de se mêler de cette affaire, les Luxembourgeois diraient probablement : « En fin de compte, nous voulons rester ce que nous sommes, des Luxembourgeois !

F. N.

Fête helvétique de musique.

Le concert helvétique qui aura lieu à Zurich, au milieu de juillet, promet de prendre des proportions grandioses et de devenir une solennité musicale non moins intéressante que celle qui a eu lieu à Bâle, en 1860. Les meilleures sociétés de chant mixte des autres cantons ont été invitées à y prendre part. De ce nombre sont les deux nôtre, et nous savons qu'une grande partie de la Société Ste-Cécile a accepté l'invitation. Cette fête sera inaugurée un samedi après-midi, à l'arrivée des diverses sociétés. Les trois jours suivants seront consacrés à de grands concerts dont les répétitions se feront le matin. Un bal magnifique terminera